



DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
DIRECTION DES ADMISSIONS ET CONCOURS

**HEC - ESCP EUROPE
ESC**

**CONCOURS D'ADMISSION DIRECTE
EN PREMIERE ANNEE DE CYCLE MASTER**

2009

COMMENTAIRES SUR LES EPREUVES ECRITES

**B.P 31 – 78354 JOUY-EN-JOSAS CEDEX – FRANCE
WWW.CONCOURS-BCE.COM**

SOMMAIRE

COMMENTAIRES SUR LES EPREUVES

Etude d'un dossier	3
Langues vivantes :	
Allemand	7
Anglais	9
Espagnol	13
Options :	
Lettres et Sciences Humaines	18
Mathématiques	19
Sciences économiques	21
Sciences de la Vie - agronomie	22

ETUDE D'UN DOSSIER

PREMIERE SESSION

402 copies ont été soumises aux correcteurs, dont l'évaluation conduit à une moyenne de 9,1 et un écart-type de 3,2.

Cette année encore plusieurs constats s'imposent :

- la moyenne apparaît au jury relativement élevée, en considération du jugement assez sévère généralement porté sur les copies ;
- l'ensemble des productions semble affecté d'une tendance à la « moyennisation » (si les copies extrêmement indigentes ont disparu, c'est également le cas des copies les plus brillantes) ;
- les candidats composent trop souvent en méconnaissant les exigences de l'épreuve : on ne peut composer une critique sans identifier son objet au moyen d'une définition rigoureuse, sans définir une perspective d'investigation qui permette d'ordonner le propos.

Un trop grand nombre de copies semble ignorer encore le format de l'épreuve, en ne faisant aucune référence explicite aux auteurs des textes du dossier. Le jury s'étonne de rencontrer autant d'erreurs dans l'interprétation des textes, lorsque les renvois au corpus sont explicites. La simplicité de la langue (lexique limité, syntaxe peu élaborée) empêche trop souvent de formuler une analyse du libellé. De la sorte, faute d'identifier dans les termes même en question une difficulté, le rédacteur ne se trouve pas en mesure d'organiser son investigation de façon originale et prospective. L'organisation du propos apparaît trop souvent réduite à des titres procédant d'une partition trop sommaire.

Aux yeux des correcteurs, le dossier est apparu homogène et cohérent. Il présentait en effet suffisamment d'oppositions pertinentes entre les points de vue et les auteurs, ainsi que des aspects polémiques, des textes d'appui que nombre d'autres mentionnaient. Ainsi personne ne pouvait ignorer le rôle de référence obligée joué par le livre de Ulrich Beck, ainsi que la critique de Callon, Lacousme et Barthe, citée deux fois ailleurs, concernant un nouveau dialogisme, issu de forums hybrides. Ces oppositions paraissaient au jury devoir être impérativement explicitées.

La grande majorité des copies semble malheureusement ignorer ces dissensions, en donnant à leur propos un ordre qui ressemble à une solution de facilité. Par exemple, de nombreux travaux s'organisent selon un modèle simpliste (tel : 1-L'impact du risque sur la société actuelle ; 2-Nouvelles représentations) ou se contentent de retracer l'évolution chronologique des risques. Lorsqu'on organise un propos de façon rationnelle, il apparaît important de distinguer des sous-parties et de justifier leur ordre. Un plan ne saurait se réduire à une nomenclature indigente. Il convenait de surmonter le paradoxe résultant des propos de Beck : la solution devrait venir des sciences et des experts, mais on a précisément perdu confiance en eux parce qu'ils ne sont pas en mesure de prévoir les risques ou, pire, les accroissent en méconnaissant les dangers des techniques qu'ils mettent en œuvre. On pouvait distinguer alors plusieurs modalités de dépassement de cette difficulté. Soit, en restant dans l'ordre de solutions classiques, on convenait d'augmenter la capacité de prévision et d'assurance, ou bien d'augmenter les moyens de prévention et de gestion des crises ; soit, en recourant à des solutions plus politiques, on sollicitait l'intervention de l'Etat (en dépit des risques d'une dérive technocratique), ou bien on imaginait des formes politiques nouvelles qui permettent d'encadrer les experts dans leur rôle de prévoyance. Mais le dossier invitait sans doute à privilégier la voie qui consistait à redéfinir la démocratie, afin de mieux appréhender les nouveaux risques auxquels nos sociétés sont appelées à faire face. Ainsi de nouveaux procédés de démocratie participative permettent-ils d'espérer rapprocher les citoyens et les experts, dans le cadre de « forums hybrides ».

Les bonnes copies, trop rares, ont su déployer l'éventail complet des positions sans les présenter dans une juxtaposition plate, mais en montrant autant que possible la limite d'une position, afin de justifier un approfondissement et le passage à une solution plus pertinente, plus novatrice ou plus synthétique.

Que les futurs candidats voient dans ces quelques remarques moins une condamnation des efforts de leurs prédécesseurs qu'un encouragement à se préparer dans un esprit d'ouverture et de perspicacité, propre à les rendre attentifs aux tensions sous-tendant les débats qui animent la pensée contemporaine.

DEUXIEME SESSION

Les quatre correcteurs ont lu 528 copies qu'ils ont noté de 02 à 18, si l'on excepte les très rares copies banches. La moyenne de l'épreuve s'établit à 9,29 et l'écart type est de 3,42.

On remarque un nombre non négligeable de copies vraiment trop courtes pour être recevables : comment ne pas se condamner au survol et à la superficialité quand on produit un travail qui excède à peine trois ou quatre pages ? Cette façon de se barrer toute possibilité d'admissibilité peut avoir deux explications entre lesquelles les correcteurs ne peuvent trancher : soit on découvre l'épreuve et on se méprend complètement sur ses attendus autant que sur le niveau d'exigence du concours, soit on connaît ces exigences mais on baisse les bras face à la difficulté. Si l'évaluation d'un travail n'est certes pas proportionnelle à sa longueur, il demeure qu'une copie digne de ce nom doit déployer des analyses d'une certaine ampleur, selon une organisation de la réflexion qui à elle seule justifie certaines dimensions.

Le thème du dossier était faussement simple : l'amour. Simple parce que personne n'est censé l'ignorer ni lui être étranger, mais faussement simple parce que l'expérience commune et la plus intime pouvait faire obstacle au mouvement d'objectivation sans lequel aucune étude n'est possible. L'immédiateté et la familiarité d'une expérience devenaient en effet des obstacles à la problématisation dès lors qu'on s'en prévalait – implicitement – pour s'arroger une compétence indépassable ou un droit d'expertise. Il ne suffit donc pas d'avoir été amoureux pour mener à bien une étude sur l'amour, et la richesse foisonnante du dossier proposé invitait à s'interroger au moins autant que si le thème avait été plus froid et plus lointain. Les candidats les plus malheureux sont donc ceux qui n'ont vu et lu dans les textes que ce qui pouvait faire écho à ce qu'ils connaissaient déjà – voire à des discours convenus sur l'amour. On lisait alors des banalités et des généralités, dont certains textes n'étaient sans doute pas exempts, mais qu'il aurait justement fallu suspecter ou dénoncer afin de mettre au contraire en avant les éléments de dissonance et de discordance, et cela afin qu'un problème apparaisse.

Si le dossier était riche, le sujet proprement dit était complexe. Il exigeait la distinction et l'articulation de trois éléments : une question initiale (l'amour, mort ou vif ?), un champ d'application (les formes contemporaines de l'amour), une piste d'interrogation critique (les fausses représentations de l'amour). C'est par une analyse explicite de ces trois éléments autant que par la conscience de leur articulation tout au long du travail que les bonnes copies se distinguaient. C'est cela qui permettait de littéralement *accéder* au dossier, c'est-à-dire d'y chercher des choses en sachant un petit peu ce qu'il y a à chercher, et donc de trier, de hiérarchiser, de repérer les contradictions. Répétons-le : il n'y a jamais à tenter une synthèse d'éléments hétérogènes et souvent discordants (ce qui reviendrait à ne retenir des textes que le plus petit dénominateur commun, c'est-à-dire le plus banal et le moins radical) ; il y a en revanche toujours à interroger les discours tenus pour les situer et les apprécier au regard d'une difficulté distinctement représentée, qui dirige la lecture.

Par exemple, considérons le second des éléments énumérés plus haut : les formes *contemporaines* de l'amour. La délimitation de ce champ est absolument contraignante, ce qui signifie qu'elle exclut que la moitié de la copie (et parfois tellement plus) puisse être consacrée à une histoire exhaustive du sentiment amoureux depuis la Grèce jusqu'aux années soixante. Et s'il y avait dans le dossier des textes ou des mises au point sur ces formes attestées de l'amour, il fallait en user avec modération et circonspection, non pour en exposer comme tel le contenu, mais pour relever telle mutation fondamentale ou telle éventuelle résurgence. C'est donc toujours le sujet qui commande, il oblige souvent à prêter une attention très inégale aux différents textes (mais selon une inégalité toujours justifiée et éclairée par le sujet). Autre maladresse aux conséquences dommageables : tel candidat qui connaissait bien la triade classique *philia/agapè/eros* a produit un exposé autonome de celle-ci, aux dimensions démesurées, alors qu'il suffisait en une ou deux phrases d'indiquer que l'amour dont il était question ici relevait massivement du troisième terme de cette triade. Il n'est donc pas inopportun de faire valoir ses connaissances ou sa culture, mais à la condition que celles-ci éclairent l'étude sans se substituer à elle, ni ne la retarde de manière inconsidérée.

C'est sans doute le troisième élément du sujet (les fausses représentations de l'amour) qui permettait à la réflexion de prendre un tour plus radical et plus puissant. On pouvait alors s'interroger sur la distance entre la réalité de l'amour et les discours tenus sur lui, ou encore sur ce que nos pratiques de l'amour doivent à des représentations qui ont un statut de quasi injonctions. Car le sens de la détermination ne va pas nécessairement de la réalité à la représentation : l'incidence des discours sur l'amour (ou de l'amour) sur l'expérience même n'est pas à négliger, comme certains candidats ont su le voir et le dire. On était alors en mesure de situer certains discours, sans les reprendre naïvement, afin d'analyser leur signification et leur fonction par-delà ce qu'ils prétendent effectivement dire.

Il faut enfin répéter que l'étude de dossier est d'autant meilleure qu'elle met en regard des positions divergentes, clairement identifiées, qui peuvent alors entrer en dialogue. Il est vrai que le dossier contenait peu d'éléments polémiques saillants et repérables d'emblée. Mais dans ce cas, il faut s'efforcer de remonter aux principes qui font s'opposer deux conceptions, plutôt que d'en juxtaposer les conclusions sans voir qu'elles sont au fond exclusives. Il y avait cependant un texte long et très polémique : le texte de Gérard Leclerc, qui contestait point par point, sur le mode de la réfutation en règle, les thèses d'Irène Théry. Il n'y avait sans doute pas de texte d'Irène Théry dans le dossier, mais le texte de Leclerc contenait de manière on ne peut plus nette et explicite l'essentiel des thèses qu'il contestait. Or le jury a été étonné que beaucoup de candidats aient purement et simplement passé ce texte sous silence, alors qu'il offrait justement une occasion de donner du relief et du rebond à la réflexion.

Si le jury déplore un nombre significatif de copies très en-deçà de ses attentes, il se réjouit aussi de la qualité de certaines tentatives brillantes et réfléchies. Et même quand ces tentatives n'aboutissent que partiellement ou laissent poindre quelques maladresses, il n'hésite pas à les gratifier de notes très élevées.

LANGUES VIVANTES : ALLEMAND

PREMIERE SESSION

Depuis la 1^{ère} session 2008, le résultat de l'épreuve - traduction et expression écrite - est soumis à la notation dans une seule copie. Il a été décidé de noter chaque sous-épreuve (version, thème, réponse n°1 et réponse n° 2) sur 20. L'addition de ces 4 sous-épreuves est divisée par 4 pour obtenir le résultat global de l'épreuve écrite d'allemand, noté sur 20.

Le deuxième changement intervenu au même moment consiste à proposer aux candidats la rédaction en langue étrangère (ici en allemand) sur la base d'un texte également en allemand et non plus en français. La notation prend cette modification en compte en sanctionnant toute tentative de « copiage » dans le texte d'origine. Mais les candidats, avertis de cette sanction potentielle, n'ont pas ou très peu copié.

Par ailleurs, la nature de l'épreuve n'a pas varié : le candidat rédige une expression écrite sur la base d'un texte rédigé en allemand et réalise 2 traductions, la version et le thème.

La sous-épreuve d'expression écrite : pour cette session, le texte présentait une interview avec le directeur du festival du film de Berlin (la Berlinale), Dieter Kosslick parue le 19 janvier 2009 sur le site Internet de *deutsche-welle.de*. Le texte met en avant quelques-uns des aspects du travail d'un directeur de la Berlinale. La première question tentait d'évaluer la capacité de compréhension des candidats qui devaient identifier dans l'interview les « secrets de succès » d'un festival de cinéma. La deuxième question demandait aux candidats de répondre à la question d'ouverture suivante : dans quelle mesure un film reflète-t-il un pays ? Les candidats ont pu, dans la plupart des cas, nourrir leurs réflexions avec des exemples concrets de films allemands. Sur les 12 candidats ayant composé, les notes s'échelonnent, pour la réponse à la première question, de 07 à 20 (moyenne : 12,08) et pour la deuxième de 04 à 20 (moyenne : 12,17).

La sous-épreuve des traductions, composée du thème (extrait d'un article de Anne-Marie Le Gloanec sur l'évolution des partis politiques en Allemagne, paru dans *Le Figaro* du 28 février 2008) et de la version (extrait du livre de Daniel Kehlmann, *Unter der Sonne*, de 2008). Les 12 candidats ayant composé ont obtenu pour le thème et la version des notes allant de 5 à 20 avec une moyenne 10,91 en thème et de 14,33 en version.

Pour l'ensemble de l'épreuve, les candidats ont obtenu des notes allant de 05 à 20 sur 20, avec une moyenne générale de 12,375 et un écart-type de 04,096. 3 candidats sur 12 n'ont pas obtenu la moyenne, 3 candidats ont obtenu la note 15 ou plus (dont un candidat bilingue).

Afin de mieux préparer ces épreuves, les candidats ont intérêt à lire le plus souvent possible les articles de la presse allemande portant sur les grands thèmes socio-économiques actuels et de discuter ces sujets avec des locuteurs allemands. Ils doivent aussi se soumettre régulièrement à des exercices de traduction, avant tout pour le thème, et de libre expression (commentaire, résumé de faits).

DEUXIEME SESSION

Depuis la 1^{ère} session 2008, le résultat de l'épreuve, traduction et expression écrite, est soumis à la notation d'une seule copie. Cependant, il a été décidé de noter chaque sous-épreuve (version, thème, réponses n° 1 et 2) sur 20. La somme de ces 4 sous-épreuves est divisée par 4 pour obtenir le résultat global de l'épreuve écrite d'allemand, notée sur 20.

Le deuxième changement, également intervenu en 2008, concerne la langue du texte, désormais en langue allemande, texte qui est la base des deux questions d'expression écrite. La notation prend cette modification en compte en sanctionnant toute tentative abusive de « copiage » dans le texte d'origine. Avertis de cette sanction potentielle, les candidats, dans l'ensemble, ont évité cet écueil.

Le résultat de l'épreuve, compte tenu de la difficulté des textes à traduire (pour le thème, un extrait de Le Clézio, « *Ritournelle de la faim* » ; pour la version, un extrait de Paul Nizon, « *Das Fell der Forelle* ») est correct et montre que de bons voir de très bons germanistes se sont portés candidats à cette session. La moyenne globale des 12 copies est de 11,96 sur 20, en recul toutefois de près de 2 points comparée à la session II de 2008 (l'an dernier, les candidats avaient été, pour la plupart, très bons ou excellents). L'éventail des notes va de 05/20 à 20/20 avec un écart-type de 5,25. Ce dernier traduit une forte hétérogénéité des résultats. 5 copies n'ont pas pu obtenir la moyenne quand, parmi les 7 autres copies, nous constatons 2 copies avec 13,5/20, 1 copie avec respectivement 16, 17, 19 et 20/20.

Quant à la rédaction (expression écrite), il était proposé aux candidats de réagir à un texte sur les connaissances des jeunes Allemands par rapport à l'histoire de la RDA. En réponse à la 1^{ère} question, le jury attendait un résumé des défaillances constatées au niveau des connaissances historiques des jeunes Allemands. La deuxième question permettait aux candidats d'exprimer leurs propres connaissances historiques sur les causes, structurelles et conjoncturelles, qui ont provoqué la chute du mur de Berlin, événement dont on célèbre cette année le 20^{ème} anniversaire. Les 6 candidats du haut du tableau ont su répondre de façon assez détaillée et structurée à cette question.

LANGUES VIVANTES : ANGLAIS

PREMIERE SESSION

La moyenne globale des notes pour les 361 candidats présents à l'écrit du CAD première session 2009 est de 8,36 dans une épreuve globale sur 20 par rapport à une moyenne générale de 10,13 de l'année dernière. Les notes s'échelonnent de 00,5 à 20 et l'écart type reste très élevé à 4,35. On constate une nouvelle fois une grande disparité de niveau entre les candidats forts et les candidats les plus faibles. Seulement 15 étudiants ont réussi à entrer dans la gamme de notes égales ou supérieures à 17 sur 20, alors que 134, plus qu'un tiers, ont obtenu une note inférieure à 07 sur 20. L'écart-type traduit un étalement important et discriminant des notes, et donc en l'occurrence cette grande proportion de notes médiocres.

Il faut encore mettre en garde les candidats contre une faute récurrente qui consiste à laisser des blancs dans la traduction lorsqu'un mot ou expression fait défaut. C'est le plus mauvais pari, puisque la sanction est celle qui s'applique à la faute la plus grave commise sur ce passage. Cela révèle en outre un manque de ressources linguistiques devant la difficulté, l'incapacité de moduler une phrase ou de la reformuler pour dire la même chose autrement, ce qui se fait couramment dans la langue maternelle.

En règle générale, les correcteurs ont noté une étroitesse marquée du vocabulaire anglais dans le thème : certains mots très usuels comme *feuillage*, *chêne*, *manche*, *rire* sont ignorés, ou mal orthographiés : *to *laft*, **laught*, **laughted*. Les verbes irréguliers sont particulièrement malmenés : *we *runned* ; *have not *ate*, *we had *drinked*. Il est clair que bon nombre de candidats n'ont pas lu d'anglais depuis quelque temps avant de se présenter au concours.

Le système de temps est mal maîtrisé, alors que le jeu sur le passé-temps du récit et sur les références à des temps antérieurs est central dans le texte proposé. La narration du passé réclamait évidemment le *past simple*, par opposition au *present perfect* : *we ran*, *the guards were shouting*. Il va de soi que les fautes sur la morphologie des temps ont été gravement sanctionnées, par exemple *I*have been try*, *he *had becoming mad*.

Les marqueurs de temps sont souvent mal employés, en particulier la distinction entre *ago* , *for* et *since* : *we had eaten nothing six days *ago* est fréquent là où on attendait *for six days* .

La version, avec son mélange de style indirect et semi-direct, était destinée à départager les candidats qui possèdent une connaissance idiomatique de la langue, et les autres, ce qui supposait une adaptation en français visant à la même vraisemblance idiomatique. Ainsi *it would be daylight madness* appelait *il faudrait être fou à lier* pour conserver la force imagée du style anglais. Evidemment, toute traduction littérale de *daylight* était révélatrice d'une insuffisance linguistique. De même *With Jake they hope asleep upstairs*, devait être compris comme marquant la simultanéité et la causalité des deux parties de la phrase, rendue en français par *Jake étant, comme ils l'espèrent, endormi à l'étage*, ou *Tandis que Jake dort à l'étage, comme ils l'espèrent*. Toute idée d'accompagnement (*Avec Jake* ; *En compagnie de Jake* ...) était donc un contresens.

Rien dans le texte anglais ne justifiait une narration au passé en français : le texte, comprenant des bouts de dialogue cités ou à peine déguisés, suit le fil d'une conversation dans son déroulement présent.

Comme toujours, la traduction proposée doit être soumise à l'épreuve de la vraisemblance : *Ted has passed the big four-O (Ted a passé le cap de la quarantaine ; a atteint l'âge fatidique de quarante ans)* pouvait légitimement embarrasser les candidats, d'où l'indulgence des correcteurs, sauf quand la traduction proposée était absurde, comme *Ted avait (sic) passé le concours des écoles de commerce*, qui peut évoquer certaine réalité française, mais ne se conçoit pas dans le contexte anglais d'un roman de Le Carré.

Autre exemple d'absurdité : *Notre Mariage et ses arrivées prématurées* (pour *Shortcomings*), traduction dont on ne perçoit pas le sens. Ou encore *représentant de voyage*, expression inusitée en français, pour *travelling representative (représentant itinérant)*.

L'épreuve d'expression écrite n'est pas abordée convenablement par les candidats mal préparés. La première question porte sur le contenu du texte, mais en même temps ne peut être traitée sous forme d'une mosaïque de citations tirées du texte. Il convient donc d'accorder la plus grande importance à l'instruction donnée dans le sujet : *Answer the question in your own words*. La deuxième question laisse aux candidats toute liberté pour s'exprimer, mais leur impose d'être convaincants : les prophéties extatiques sur l'impact de la présidence Obama ont parfois laissé sceptiques les examinateurs. L'opinion personnelle est bienvenue dans cette deuxième section de l'épreuve, mais acquiert plus de force avec une justification rationnelle.

Attirons l'attention des candidats sur l'utilité de se relire pour éliminer les incorrections écrites au fil de la plume. Attention aussi au recyclage de textes étudiés dont le style et la teneur ne sont pas exactement conformes à la question posée ou à la maîtrise linguistique du candidat.

DEUXIEME SESSION

La moyenne globale des notes pour les 482 candidats présents à l'écrit du CAD, deuxième session 2009, est de 10,08 sur 20 avec un écart type de 3,69. Les notes s'échelonnent de 01 jusqu'à 20. On remarque que les notes des deux épreuves sont en progression par rapport la session de septembre 2008, où la moyenne générale était de 9,57.

La disparité entre les candidats forts et les plus faibles, constatée depuis plusieurs années, existe toujours mais a tendance à s'estomper. En effet, cette année les notes très basses sont relativement peu nombreuses.

Dans cette épreuve composite, comme l'année dernière les candidats se sont montrés en général plus à l'aise dans l'expression écrite que dans les traductions, celles-ci étant probablement moins pratiquées par les candidats non-littéraires. Il convient donc de rappeler que, lorsqu'on traduit, les omissions de mots, explicites ou discrètes, sont à proscrire : la règle alors est que la pénalisation est la même que pour l'erreur la plus grave commise sur ces mots ou formes. Il vaut donc mieux risquer une traduction que prendre l'option d'ignorer la difficulté rencontrée.

Rappelons aussi qu'une traduction n'est pas une interprétation ou une réécriture du texte, et qu'elle doit respecter autant que faire se peut l'économie et le niveau stylistique du texte.

Les deux textes proposés pour la traduction ne présentaient aucune difficulté lexicale notable. Cependant le constat fait par les examinateurs est celui d'une faiblesse et d'une imprécision fréquente du vocabulaire.

VERSION :

La difficulté récurrente est celle du choix du temps verbal pour la narration passée. Le passé simple, temps de la narration à l'écrit, est de plus en plus mal maîtrisé par les candidats, ce qui explique le nombre impressionnant des barbarismes rencontrés dans les copies : *quand elle*revena après avoir eu*finit l'école ; elle *n'eu* ne sont que deux exemples. Il faut rappeler que, lorsque ce temps est peu connu des candidats, le passé composé peut servir de substitut commode, correspondant mieux à l'usage courant de la langue. Nombreuses aussi étaient les fautes de conjugaison : *sa mère lui avait *choisit, Etrange qu'elles n'aient pas *eut d'enfants*.

D'autre part, la traduction doit être soumise au jugement du bon sens, quelle que soit l'hésitation qu'on a à proposer une solution à un problème de compréhension : le test de la vraisemblance aurait dû empêcher d'écrire : *l'étranglement qui est maintenant visible* ou bien *sa mère lui a trouvé un mari qui faisait presque la queue pour elle*.

➤ **THEME :**

Même remarque concernant la simplicité lexicale du texte. Peu de mots difficiles, sauf peut-être 'embarcation' et 'pinceau'. L'exercice ici consiste à rendre le ton familier du texte d'origine sans faire de traductions littérales. Dans ce contexte, on ne peut pas traduire «ça va être géant» par «it will be enormous», mais par «it will be great/fantastic». «Un régal des dieux» a posé le même genre de problème : **a god's delicatessen,*God, it's a terrible one* ou bien ** the () hell is good* au lieu de «nectar for the gods». Les correcteurs ont constaté des fautes lexicales parfois étonnantes : «en serrant Dietlev entre ses bras» devient *taking Dietlev between his legs* !! Il y va de même pour les fautes élémentaires de grammaire. On ne s'attend pas à ce niveau à lire : **it's good, does it* ou **What do you became ?* et encore moins **How long have you being since then ?*

➤ **EXPRESSION ECRITE :**

Le texte de l'expression écrite traite le thème de la télé-réalité et est basé sur l'histoire récente de Susan Boyle, femme peu avenante d'un certain âge qui se trouva propulsée au devant de la scène grâce à Britain's Got Talent.

La première question demande une synthèse des arguments de l'auteur. Il faut insister très clairement sur le fait qu'il n'est pas acceptable de procéder à un collage de citations extraites du texte, ce qui est par ailleurs désastreux sur le plan de l'expression. Les candidats sont censés reformuler les arguments du texte de façon originale, synthétiser ceux qui répondent à la question et démontrer leur capacité d'expression. Un collage de citations démontre exactement l'inverse et conduit à une pénalisation grave. Quant à la deuxième question, elle fait appel à une formulation tout à fait originale de la part des candidats, à la mise en œuvre de connaissances personnelles.

Quelques candidats éprouvent des grandes difficultés avec les mots de liaison. On n'écrit pas **on the first hand*, ou **on one hand*, mais *on the one hand*. En anglais, on ne commence pas une phrase avec 'then,' et on évite des mots comme 'and', 'but' ou 'so' en tête de phrase.

Quelques perles:

« *like Orson Wells in 1984* »

“*they are *fairy tails makers*”

“*it turns them into *cough potatoes*”

LANGUES VIVANTES : ESPAGNOL

PREMIERE SESSION

Lors de cette session, 20 candidats ont composé, soit le double de ceux qui s'étaient présentés à la première session de 2008. La moyenne de l'épreuve – traductions et expression écrite – révèle une progression significative : 11,45 alors qu'elle était de 9,50 l'an dernier. Elle s'explique par la présence de nombreuses excellentes copies et par le fait que seuls 5 candidats aient obtenu une note inférieure à la moyenne. Les notes s'échelonnent de 02 à 20 et sont ainsi distribuées :

$$0 \leq 4 < 5 \quad - \quad 5 \leq 1 < 10 \quad - \quad 10 \leq 9 < 15 \quad - \quad 15 \leq 6 < 20$$

TRADUCTIONS

Le texte choisi pour **la version**, extrait du roman de Luis Leante, *Mira si yo te querré*, proposait une réflexion sur les règles de l'hospitalité en Algérie. Il s'agissait d'un dialogue entre deux femmes, Layla et Montse, dont le prénom, diminutif de Montserrat, a parfois prêté à confusion (*Se miran.* = « Elles se regardent. » et non « Ils se regardent. »). Il en a été de même pour l'identification des protagonistes, Layla étant infirmière (*enfermera*), Montse la patiente, et non le contraire. Cependant, les difficultés de compréhension étaient en nombre limité et la transposition du texte en français à la portée de candidats entraînés.

Tout d'abord, nous attirerons l'attention sur les erreurs de traduction dues à des imprécisions ou à l'ignorance de mots de vocabulaire quelquefois surprenantes : *el sol* signifie « le soleil » et non « le sol » ; *las costumbres*, « les habitudes » et non « les croyances » ; *la amargura*, « l'amertume » et non « l'assurance », « l'aisance », « le plaisir », « l'amabilité » ou « la tendresse ».

Plus graves ont été les faux-sens et contresens commis en raison d'une insuffisante analyse grammaticale du texte :

- Reconnaissance des protagonistes : – *le dice con cierta amargura layla* = c'est Layla qui parle et non Montse qui s'adresse à Layla : « lui dit Layla... » et non « Layla, lui dit-elle... ».
- Traduction du possessif : *Si acceptas la hospitalidad, tienes que aceptar también sus normas.* = le possessif *sus* se rapporte à *la hospitalidad* et non aux musulmans : « Si tu acceptes l'hospitalité, il faut que tu acceptes aussi ses règles. » et non « leurs règles ».
- Respect de la forme progressive à la fin du texte : *Poco a poco va cayendo en un estado de tristeza.* : « Elle sombre peu à peu dans un état de tristesse. » et non pas « va sombrer dans un état de tristesse ».

Enfin, de manière générale, le français est parfois défaillant : les fautes d'orthographe sont nombreuses, notamment en ce qui concerne les verbes à la 2^{ème} personne du singulier. De plus, un barbarisme s'est plusieurs fois glissé dans les traductions : *las argelinas* = « les algériennes » et non « les argelines » ! En revanche, l'expression : *Están chapadas a la antigua* a généralement été bien interprétée et même parfaitement traduite dans une copie par « Elles sont vieux jeu ».

Le thème proposé était lui un extrait de *Trois jours chez ma mère* de François Weyergans. Il fallait avant tout une bonne maîtrise de la syntaxe espagnole. La première phrase, en particulier, exigeait en espagnol une correspondance des temps que seuls les meilleurs candidats ont su appliquer : « Il se pourrait bien qu'un jour je regrette... » = *Podría ser que algún día lamentara* ou *sintiera*...

Soulignons un certain nombre d'autres erreurs trop souvent rencontrées :

- Emploi de la négation : non pas... mais = *no... sino*
- Traduction de la durée : « depuis quelques années » = *desde hace algunos años*
- Emploi des pronoms personnels : « Ma chère mère octogénaire est plus radicale que moi. » = *Mi querida madre octogenaria es más radical que yo* et non pas *que mí*.
- Traduction de la tournure emphatique : « C'est elle qui venait me voir » = *Era ella quien venía a verme*
- Emploi de la préposition *a* pour traduire le mouvement : « elle venait à Paris plusieurs fois par an » = *solía venir a París varias veces al año*

Quelques erreurs ont également porté sur le lexique : confusion entre *malo* et *mal* ; entre *la vuelta*, *el turno* ou *la vez* ; méconnaissance de l'expression *a fines* ou *a finales de* pour traduire « à la fin de ». Mais surtout il est frappant de constater que les nombres sont souvent malmenés : *diecisiete*, *dieciocho*, *diecinueve*, et surtout *los años noventa* qui deviennent *los años noventas*.

EXPRESSION ECRITE :

Le texte de Sergio Ramírez, intitulé *Viejos vicios en odres viejos* et publié dans *La insignia* le 14 mai 2008, a généralement été bien compris. Il portait sur les actuelles démocraties latino-américaines et l'auteur de l'article établissait une différence majeure entre les présidents respectueux du régime démocratique et de l'alternance au pouvoir (*la alternabilidad*), et ceux qui, selon lui, font preuve d'une volonté d'autoritarisme par le biais de la réélection indéfinie (*la reelección indefinida*). Lors de la première question, les candidats étaient amenés à exposer la conception de l'auteur sur la démocratie en Amérique latine. La seconde question permettait d'analyser, à partir d'une réflexion personnelle et en s'appuyant sur des exemples, le devenir politique des pays latino-américains.

La majorité des candidats a fait preuve de bonnes connaissances sur l'actualité de l'Amérique latine. Certes les exemples choisis étaient plus ou moins convaincants et quelques candidats, faute d'exemples précis, se sont livrés à des généralités plus ou moins intéressantes. Cependant, dans l'ensemble, le fond du sujet a été correctement traité.

Les principales difficultés concernent donc la forme, le niveau de langue, certaines copies se révélant illisibles et/ou criblées de fautes.

Signalons les confusions courantes entre les prépositions *en* et *a* (*quedarse al poder* au lieu de *quedarse en el poder*), ou bien entre *por* et *para* (*es importante por la población* au lieu de *para la población*) ; les erreurs dans la formation du féminin des adjectifs (*fuerta* au lieu de *fuerte*, *peora* ou *superiora* au lieu de *peor* ou *superior*) ; l'emploi des adverbes au passé composé (*ha siempre luchado* au lieu de *siempre ha luchado* ou *ha mucho criticado* au lieu de *ha criticado mucho*) ; l'absence de maîtrise dans l'emploi de *ser* et de *estar* : *están dirigidos por presidentes corruptos* au lieu de *son dirigidos* ; *están aplaudidos por el mundo* au lieu de *son aplaudidos* ; et cette 'perle' : *todo eso es finito* pour dire *todo eso está terminado* ou *ha acabado* ; sans oublier les barbarismes : *estaron* pour *estuvieron* ; *conozcó* pour *conoció* ; *se sentió* pour *se sintió*, etc.

Mais ce qui étonne aussi, ce sont les lacunes lexicales : on écrit *el historiano* pour *el historiador* ; *el facto* pour *el hecho* ; *la crecencia* pour *el crecimiento* ; on confond les verbes *exprimir*, "presser", et *expresar*, "exprimer" ; on ignore le genre des noms tels que *la crisis*, *la cumbre*, *la paradoja*, *el análisis*, *el origen*, *el terror* ou *el color*.

Par ailleurs, l'orthographe est souvent défailante : *ocurrir*, *reivindicar*, *el desarrollo*... Enfin il faut se souvenir que les accents écrits ont une réelle utilité en espagnol et qu'ils ne doivent pas être jetés au hasard dans une intention purement ornementale.

En conclusion, les deux exercices – traductions et expression écrite – se complètent. Il faut savoir allier les connaissances et la maîtrise de la langue. Fort heureusement, les excellentes copies ont été nombreuses : elles se lisent avec plaisir, la langue est juste, voire élégante dans les traductions, les idées, pertinentes et bien exprimées dans l'expression écrite. Rien à dire, sinon souhaiter la réussite à leurs auteurs.

DEUXIEME SESSION

Traductions :

23 candidats ont composé, un nombre en légère diminution par rapport à la 2^{ème} session de 2008 (29 candidats). La moyenne générale – traductions et expression écrite – est de 11,47, en petite augmentation par rapport à celle de l'an dernier (10,79). Les notes s'échelonnent de 01 à 17 sur 20 et se répartissent ainsi :

$$0 \leq 1 < 5 \quad - \quad 5 \leq 6 < 10 \quad - \quad 10 \leq 9 < 15 \quad - \quad 15 \leq 7 < 20$$

Le texte choisi pour la **version**, extrait d'un roman contemporain de l'écrivain argentin Ricardo Piglia, intitulé *Respiración artificial*, narrait un fait divers, celui de l'infidélité d'un époux peu scrupuleux qui, six mois après son mariage, avait délaissé sa femme, non sans emporter avec lui la fortune de son épouse. La deuxième partie du texte racontait la vengeance de cette dernière.

Les difficultés de compréhension étaient en nombre limité et la transposition du texte en français à la portée de candidats entraînés. Nous attirerons donc l'attention sur quelques erreurs et faiblesses de traduction :

- Le manque de rigueur dans l'analyse des formes verbales :
1°/ reconnaissance, au début du texte, de la tournure impersonnelle : *No hubo otra tragedia en la historia de mi familia*, « Il n'y eut pas d'autre tragédie dans l'histoire de ma famille », traduit par « Ce fut la dernière tragédie » ou « Il n'y a pas d'autre tragédie ».
2°/ analyse du sujet du verbe *quiso*, à la fin du texte, qui n'est pas impersonnel mais dont le sujet est *el hermano de mi madre* : *ya no quiso...*, « il ne voulut plus » et non pas « on ne voulut plus ».
- L'analyse du relatif *de la que* complément du substantif *mujer* : *de la que se decía que era delicada del corazón*, « dont on disait qu'elle avait le cœur fragile » et non « laquelle se disait fragile du cœur ». Sans oublier les nombreux contresens : « dont on disait qu'elle était un cœur délicat » ; « qu'elle était pleine de bon cœur » ; « qu'elle avait le cœur sur la main », voire « qu'elle avait la main sur le cœur » !

- La traduction du pronom *lo* qui se rapporte à l'époux et non pas à l'épouse : *hasta lograr que la policia lo encontrara*, « jusqu'à obtenir que la police le retrouvât ou le retrouve » et non « la retrouve ».
- Les nombreuses incompréhensions : *una mujer de fortuna* n'est pas « une femme de fortune », ni « une femme de milieu modeste », mais « une femme fortunée » ; *movió influencias* ne signifie pas « elle changea de fréquentations », ni « elle alerta les autorités », mais « elle mobilisa ou fit jouer ses relations ».
- Enfin, de manière générale, le français est souvent défaillant et les approximations trop nombreuses : par exemple, *a los seis meses de matrimonio* est traduit par « après les six mois de mariage » ; *estuvo preso casi tres años*, devient « il fut prisonnier pendant plus de trois ans ».

En ce qui concerne le **thème**, l'extrait de l'article de Jean-Jacques Bozonnet, publié dans *Le Monde* le 21 avril 2009, exigeait une bonne maîtrise de la morphologie et de la syntaxe espagnoles.

Soulignons un certain nombre d'erreurs trop récurrentes :

- Les barbarismes de conjugaison : par exemple, *se agradeceron* pour *agradecieron* ; *saludieron* au lieu de *saludaron* ; *mostra* pour *muestra*.
- L'absence de la préposition *de* dans la traduction de la date : « lundi 20 avril », *lunes 20 de abril*.
- L'emploi de l'adverbe avec un verbe au passé composé : « le soutien social de l'ETA s'est considérablement affaibli », *el apoyo social de la ETA se ha debilitado considerablemente* [l'auxiliaire et le participe passé sont indissociables en espagnol].
- L'absence de *hace* pour traduire la durée : « Il y a quelques années », *hace unos/algunos años*.

Beaucoup d'erreurs ont également porté sur le lexique : confusion entre *presunto*, « présumé » et *presumido*, « prétentieux », entre *la noticia*, « la nouvelle » et *el anuncio*, « l'annonce », ou entre *el éxito*, « le succès » et *el suceso*, « l'événement » ; traduction erronée de « la léthargie », *el letargo*, « l'arrestation », *la detención*, « s'apprêter à », *estar a punto de* ; mais surtout il est frappant de constater que des tournures simples et fréquentes sont souvent ignorées : « la fermeture hebdomadaire, *el cierre semanal*, « le week-end », *el fin de semana* !

Enfin, certains candidats, pour traduire le « Pays basque », *el País Vasco*, ont utilisé le terme *Euskera* qui désigne la langue basque et non le Pays basque = *Euskadi*. Quand au PSE, il s'agit de l'abréviation de *Partido Socialista de Euskadi*, fédération du parti Socialiste au Pays basque, le parti national étant le PSOE, *Partido Socialista Obrero Español*.

Expression écrite :

L'article de *El País* du 20 avril 2009 de Antonio Caño, intitulé *Obama siembra la semilla de la reconciliación con Cuba y Venezuela*, portait sur un sujet d'extrême actualité, les nouvelles relations entre les Etats Unis et les pays de l'Amérique latine. La majorité des candidats a su faire preuve de connaissances sur le sujet.

Les principales erreurs concernent donc le niveau de langue. Signalons les confusions classiques entre les prépositions *en* et *a*, ou bien entre *por* et *para*, et toujours dans l'emploi de *ser* et de *estar*. Mais ce qui étonne davantage, ce sont les lacunes lexicales : on écrit *la conjuntura* pour *la coyuntura* ; *el facto* pour *el hecho* ; *la crecencia* pour *el crecimiento* ; on confond les verbes *exprimir*, "presser" (*exprimir un limón*, "presser un citron) et *expresar*, "exprimer" (*expresar una idea*, "exprimer une idée"), etc.

Par ailleurs, l'orthographe est souvent défailante : utilisation de *qu* devant les voyelles *a*, *o* et *u* : *quasi* au lieu de *casi* ; *quotidiano* au lieu de *cotidiano*, *consequencia* au lieu de *consecuencia*. Enfin il faut se souvenir que les accents écrits ont une réelle utilité en espagnol et qu'ils ne doivent pas être jetés au hasard dans une intention purement ornementale.

Soulignons cependant que les bonnes copies existent. Elles sont la preuve d'une bonne maîtrise de la langue et les idées y sont pertinentes et bien argumentées.

En conclusion, les épreuves de ce concours ne s'improvisent pas. Seule une préparation régulière et rigoureuse permet d'acquérir les réflexes nécessaires pour être en mesure, le jour du concours, de mobiliser les acquis et d'apporter la preuve de son savoir-faire, en temps limité.

OPTION LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PREMIERE SESSION

Les candidats avaient le choix entre deux sujets. Le premier d'entre eux, « Politique, droit et économie font-ils système ? » a été assez bien traité. Le Jury apprécie le fait que nombre de candidats se soient interrogés sur le concept de « système » et aient fait montre de connaissances spécialisées assez précises. En revanche, le Jury regrette que les trois termes présents dans le sujet n'aient pas été assez bien, ni assez longuement analysés et définis. L'enjeu du problème posé a été mal dégagé par certains candidats qui n'ont pas remarqué que le droit, placé en médiation entre politique et économie jouait un rôle moteur dans la problématisation. Le second sujet, « L'art n'est-il qu'un ornement de la vie ? » a suscité un bon nombre de bonnes copies, où le Jury a eu la satisfaction de trouver une certaine réflexion sur la destination de l'Art. Cette réflexion ne s'est, le plus souvent, arrêtée qu'au simple constat de la fonction politique de l'Art, plus rarement au degré supérieur de la vocation métaphysique de l'Art. Les notes inférieures sanctionnent les copies vides de référence, ou encore trop affectées de fautes graves de rédaction ou de composition. Il conviendrait de rappeler aux candidats que cette composition exige des qualités élémentaires de correction et d'élégance stylistique.

DEUXIEME SESSION

Les candidats avaient le choix entre deux sujets : « La vocation : vérité profonde de l'être humain ou fantôme sans consistance ? » et « La famille est-elle sociologiquement dépassée ? »

Dans l'ensemble, les copies sont d'un bon niveau. Les sujets ont été, le plus souvent, compris et analysés correctement. Manifestement, les candidats ont pris un certain plaisir à les traiter et se sont sentis inspirés par les questions soumises à leur réflexion. C'est pourquoi les correcteurs ont accordé à un grand nombre de copies des notes supérieures à la moyenne, et ont la satisfaction de mentionner un nombre significatif de copies intelligentes et fouillées. Les références littéraires, philosophiques, sociologiques ne manquent pas, et le jury tient à reconnaître que les règles fondamentales de l'exercice ont été, le plus souvent, respectées. Les fautes ou les maladresses sont rares, ce qui n'empêche pas certains candidats, rares, de commettre des bévues regrettables (les « gonades » de Leibniz, Jean Baudrillard confondu avec Gaston Bachelard etc..).

Le premier sujet a été souvent fort bien traité. Les erreurs d'interprétation tiennent, parfois, à une rapide assimilation du concept de « vocation » à celui de « destin », et, par conséquent, de nécessité contraignante. Le couple nécessité – liberté tend alors à structurer la copie, ce qui la place quelque peu loin de la question posée. Le jury a considéré avec indulgence cette confusion, toutes les fois où elle n'obérait pas le sens et l'intention du sujet.

Le second sujet a donné lieu à des copies plus conventionnelles, souvent instruites, mais peu originales. Certains candidats ont succombé à la tentation de la facilité en se contentant de réflexions et d'informations triviales, tandis que d'autres surprennent par une bonne et même parfois une très bonne connaissance de l'histoire de la famille.

En résumé, le niveau de cette session est très satisfaisant.

OPTION MATHÉMATIQUES

PREMIERE SESSION

Pour cette session, 39 candidats ont composé en mathématiques, parmi lesquels 21 ont choisi le sujet algèbre-analyse et 18 le sujet probabilités- algorithmique, cette proportion étant conforme aux habitudes.

La moyenne générale est de 11,16 avec un écart-type de 5,81, les notes moyennes étant très voisines pour les deux options. Sur de tels effectifs, les conclusions statistiques ne sont guère probantes. On observe toutefois 5 notes supérieures à 19, même si ce sont des notes relatives qui tiennent compte de l'ensemble des copies ; elles traduisent une réelle maîtrise des notions utilisées, intentionnellement nombreuses et diverses. On ne peut cependant s'empêcher de manifester une certaine déception devant quelques résultats : 6 copies ont reçu une note inférieure à 5/20 ; elles témoignent d'une impréparation manifeste et révèlent, sur des sujets pas particulièrement difficiles, des ignorances surprenantes. Néanmoins, on constate au fil des années, une amélioration sensible de la préparation d'une majorité de candidats, ce qui se traduit par un nombre croissant de bonnes, voire de très bonnes copies.

Le jury n'ignore pas la variété des cursus qu'ont pu conduire les candidats, selon les filières ou les académies ; c'est pourquoi les sujets sont souvent limités à un « fond commun », qui, s'il dépasse naturellement le programme des classes préparatoires, ne peut pas ne pas avoir été enseigné.

Erreurs les plus fréquentes

L'exercice d'analyse portait sur une intégrale double sur le carré unité, largement étudiée en cours de licence. La continuité d'une fonction de deux variables est assimilée aux continuités partielles ; des hypothèses rappelant un vague souvenir de suites adjacentes suffisent à déclencher un réflexe « pavlovien », quand ce n'est pas un magnifique enchaînement en trois temps : « *supposons les deux suites convergentes... un calcul.... donc les suites sont convergentes* ».

L'exercice d'algèbre portait sur des sous-groupes de $GL_2(\mathbb{R})$. Des ignorances surprenantes ont été relevées : « \mathbb{R} est dénombrable », une famille d'éléments inversibles d'un groupe (?) forme un sous-groupe ; tout trinôme ayant deux racines sur \mathbb{C} , on en conclut que toute matrice d'ordre 2 est diagonalisable sur \mathbb{C} , juste après avoir fourni un contre-exemple. La trace a les mêmes propriétés qu'un déterminant.

L'exercice de probabilités se proposait de démontrer la loi du logarithme itéré dans le cas d'une somme de variables normales centrées réduites et indépendantes. Beaucoup de résultats étaient fournis (*montrer que...*) et quelques candidats en ont profité pour parvenir « miraculeusement » au résultat ! Cela n'est pas payant.

L'exercice d'algorithmique, au demeurant assez simple, n'a pas donné lieu à de telles perles. Peut-être certains candidats avaient déjà rencontré les mots de Lukasiewicz, mais ce n'était nullement nécessaire. Seuls les dénombrements demandés en dernière question exigeaient quelque soin, mais le résultat était fourni.

DEUXIEME SESSION

Les candidats avaient, à leur convenance, à traiter deux exercices: un d'algèbre et un d'analyse ou bien, un de probabilités et un d'algorithmique.

Le nombre de candidats est en net accroissement lors de cette session(65, pour 40 en 2008), qui se sont partagés presque également entre les deux options(30 pour la première et 35 pour la seconde).

La moyenne générale est de 11,36. La note 20 a été décernée deux fois, ce qui ne reflète pas la perfection, mais un net écart avec l'ensemble des autres candidats.

En analyse, le sujet portait sur une famille d'équations fonctionnelles; il n'exigeait guère de connaissances techniques, seulement du soin et de la rigueur, et le jury a été agréablement surpris par bon nombre de copies. Le sujet d'algèbre associé portait sur des morphismes de groupes, et a été nettement moins satisfaisant: mélange de notations additive et multiplicative, pollution par des souvenirs d'algèbre linéaire, ignorances sur le groupe des permutations et ses sous-groupes.

En probabilités, le sujet portait sur des fonctions caractéristiques: plusieurs questions apparaissaient comme de simples rappels du cours(variables binomiales, poissonniennes, géométriques, somme de variables aléatoires indépendantes...). Les domaines de définition ont été trop souvent passés sous silence. La première question, conçue comme un " petit cadeau d'entrée", a été assez maltraitée. L'exercice d'algorithmique ne comportait qu'une seule sous- question spécifique: elle n'a pas été traitée, faute pour beaucoup d'avoir pris garde à la question précédente qui suggérait fortement une procédure récursive. En fait, trop nombreux sont ceux qui ne sont pas du tout entrés dans cet exercice, faute de reconnaître l'écriture d'entiers en base 2.

Enfin, signalons six candidats qui n'ont traité qu'un seul des deux exercices de leur option, manifestant l'absence totale de préparation spécifique: se reposer sur des souvenirs vieux de quelques années ne permet pas d'espérer le succès.

OPTION SCIENCES ECONOMIQUES

PREMIERE SESSION

L'ensemble des dissertations était cette année, nous a-t-il semblé, d'un niveau plutôt inférieur à celui des concours précédents. La moyenne s'est établie à 8,46, avec un fort écart-type, pour un nombre de candidats en nette augmentation par rapport au précédent concours. Les très bonnes copies ont été particulièrement rares.

Le sujet de Macroéconomie : « *La théorie des cycles longs est-elle encore pertinente aujourd'hui ?* » réfèrait à la crise actuelle, mais également au renouveau des explications des vagues longues depuis une trentaine d'années. Ces théories développent des considérations économiques fondamentales (facteurs de croissance, imbrication des cycles courts et longs, facteurs monétaires et financiers ou réels, rôle des innovations techniques) mais questionnent également les autres sciences sociales, psychologie, sociologie, ou science politique. L'analyse doit concerner principalement les questions économiques, mais se référer aussi à ces autres approches, et ne pas négliger d'appuyer les raisonnements sur le rappel de grands faits historiques. Les questions de méthode (mesure statistique des tendances et des retournements de cycles, définition de la longue période, introduction de facteurs psychologiques ou sociologiques dans les modèles économiques) étaient également bienvenues. Les candidats ont généralement traité ce sujet sans s'engager assez dans une réponse à la question posée : toute opinion en la matière est admissible, et les justifications à apporter tenaient à des domaines vastes et variés qui permettaient au candidat muni de connaissances minimales de traiter le sujet de manière originale. De nombreuses copies cédaient au hors sujet et contenaient trop peu de raisonnement économique. Les références aux auteurs classiques de l'équilibre de longue période ont été quasiment absentes. Dans l'ensemble, ce sujet très riche n'a pas permis aux candidats de proposer une dissertation un peu originale et de trouver une réponse personnelle à cette question fondamentale.

Le sujet de Microéconomie : « *Utilité cardinale ou utilité ordinale ? (on pourra discuter cette question en référence en particulier au courant récent de l' « économie du bonheur »)* » réfère au premier point du programme du concours. C'est le fondement de toute la microéconomie, qui est généralement enseigné au tout début des cours. Cette question assez large doit être traitée à la fois d'un point de vue conceptuel et théorique, mais également empirique, comme l'indiquait la parenthèse au sujet. Elle pouvait également donner lieu à des discussions critiques du fondement des diverses théories du choix individuel, par exemple psychologique ou sociologique, et permettre ainsi une analyse critique de la place particulière de l'économie par rapport aux autres sciences sociales. Ce sujet n'a pas amené les candidats à la confrontation demandée. Il méritait un peu d'audace de la part des candidats, les connaissances requises étant en fait relativement simples. De nombreux champs de l'analyse économique, où sont mobilisées les notions d'utilité cardinale ou ordinale, pouvaient être étudiés. Dans l'ensemble, les candidats (en faible nombre) qui ont choisi ce sujet l'ont traité de manière trop conventionnelle et sans génie.

On doit en effet conseiller les candidats de s'engager résolument, dans le traitement des sujets qui leur sont proposés, à tenter d'évaluer la pertinence des réponses apportés par les théories anciennes ou récentes pour mieux comprendre une réalité complexe et difficilement analysable sans théorie. En ce sens, une erreur d'interprétation est moins grave que l'inaptitude à utiliser les outils théoriques pour comprendre la réalité, et l'effort apporté par les candidats pour évaluer la qualité de ces réponses théoriques et ne pas craindre, éventuellement, d'en mener la critique, est particulièrement apprécié des correcteurs.

OPTION SCIENCES DE LA VIE - AGRONOMIE

PREMIERE SESSION

Un seul candidat a composé dans l'épreuve d'Agronomie. Tant sur la partie A que la partie B, le contenu de la copie était pauvre en substance...

Note attribuée : 10/20.

DEUXIEME SESSION

Trois candidats ont composé dans l'épreuve d'Agronomie. Les notes s'échelonnent de 06 à 15,5, avec une moyenne à 11,5, ce qui est un réel progrès par rapport aux sessions précédentes.

Partie A (Analyse d'article): On demandait cette fois-ci de rédiger une synthèse de plusieurs articles, suivie d'un commentaire. Deux des trois candidats se sont relativement bien tirés de l'exercice : construction et rédaction claires, idées importantes présentes, réel effort de synthèse. La troisième copie péchait surtout le manque de clarté et de logique dans l'enchaînement des idées, d'où un texte confus, avec des phrases paraissant se suivre sans ordre : défauts fréquents dans ce type d'épreuve. La partie commentaire devait permettre aux candidats de faire valoir leurs qualités de réflexion et leurs connaissances, ce qui a été réussi à des degrés divers. On peut cependant reprocher à tous quelques affirmations hasardeuses, voire franchement erronées, et, dans certains cas, une orthographe elle aussi hasardeuse.

Partie B (Question de connaissance): Deux des trois copies ont à peu près traité le sujet ; de façon peu approfondie, à vrai dire, mais on peut l'admettre étant donné le temps imparti. Peu de grosses erreurs, mais certaines omissions sont surprenantes : les protéines ne sont mentionnées que pour leur rôle structural, mais leurs fonctions enzymatiques ont été passées sous silence. Les fonctions des lipides chez les plantes semble méconnues (notamment le rôle de réserve énergétique des triglycérides dans les graines...).